

UN COSTUME TERRORISTE REQUIS

Le procureur a rendu son réquisitoire dans l'affaire Adlène Hicheur, ce physicien du Cern accusé d'activités terroristes. Son renvoi en correctionnelle paraît des plus probables, malgré un dossier truffé d'incohérences et de faiblesses.

Le procureur a rendu son réquisitoire contre [Adlène Hicheur](#), ce physicien du Cern accusé d'avoir échangé des messages sur des forums avec un membre présumé d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, il est en détention provisoire et en attente de jugement depuis plus de deux ans. Ses défenseurs dénoncent des faits habilement agencés, ce que confirme le réquisitoire de 60 pages rédigé par le procureur.

Ses réquisitions habillent Adlène Hicheur d'un "costume taillé sur mesure", se désole le président de son comité de soutien, Jean-Pierre Lees, reprenant les mots du mis en examen. Une tenue terroriste cousue par "des éléments réels triturés" déplore l'un de ses avocats, Me Patrick Baudouin. Le procureur, Guillaume Portenseigne, rappelle ainsi la saisie à son domicile de "documents dactylographiés en langue arabe" et de vidéos sur son disque dur. Halim Hicheur, le frère d'Adlène, explique ces découvertes :

“ Il est possible que des vidéos ou des textes en pdf aient été présents dans son historique de navigation. On y accède très facilement à partir d'autres sites, y compris des sites américains.

Parmi ces "documents dactylographiés", probablement des fichiers imprimés, figurent des textes sur le salafisme ou le Groupe islamique armé (GIA) algérien. La partie ne saurait refléter le contenu du tout, réclame son avocat, Me Baudouin : "Comme pour l'ensemble du

dossier, seuls les éléments à charge sont retenus". De même pour ses propos, sortis du contexte, en dehors de leur chronologie, poursuit l'avocat. C'est pourtant sur la base d'échanges écrits sur des forums qu'Adlène Hicheur avait été arrêté.

Disjonction

Selon la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), il correspondait avec un cadre d'AQMI. Il avait exprimé une opinion à propos des attentats-suicides. Rien qui constitue "un cadre pré-opérationnel" nous avait expliqué Me Baudouin. Le service de contre-espionnage français affirme avoir identifié son correspondant en la personne de Mustapha Debchi. Arrêté et détenu en Algérie, il a été interrogé par les services algériens et le procès-verbal avait été versé au dossier à l'issue d'une commission rogatoire internationale.

Son cas sera finalement traité séparément, Adlène Hicheur restant l'unique accusé dans cette affaire d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Le procès-verbal de l'interrogatoire de Mustapha Debchi avait soulevé de nombreuses questions. Son interrogatoire avait eu lieu dans un cadre légal inconnu le 9 février, trois jours après que la presse algérienne avait rapporté son arrestation. Il n'avait été mis en examen que quatre jours plus tard, soit le 13 février.

Autre surprise : le procès-verbal ne reproduisait pas les questions des services de sécurité algériens, il ne mentionnait que les réponses précédées de "QR" pour "Question Réponse". Aucun document n'était versé au dossier prouvant l'identité de Mustapha Debchi. L'ordonnance de disjonction prononcée permet de dissocier l'affaire Hicheur du cas Mustapha Debchi.

UN COSTUME TERRORISTE REQUIS



Dans son réquisitoire, le procureur revient sur les soupçons de financement du terrorisme. Lors de l'arrestation d'Adlène Hicheur au domicile de sa mère le 8 octobre 2009, 13 000 euros en liquide avaient été saisis. La défense a depuis produit la preuve, acte notarié à l'appui, que cet argent permettait d'acheter un terrain en Algérie, pays où est né Adlène Hicheur et où vit une partie de sa famille. C'est donc sur une autre piste que subsistent "des doutes".

Selon le récit du procureur, Adlène Hicheur aurait eu l'intention d'ouvrir un compte Paypal afin de faire passer de l'argent à une infirmière de l'hôpital de Vienne. Atteint d'une sciatique, hospitalisé et alité plusieurs mois avant le jour de son arrestation, Adlène Hicheur ne fréquentait pas cet hôpital. Les dates ne correspondent pas et le compte Paypal n'a jamais été ouvert. Ce plan est pour le moins "abracadabrant" dénonce Jean-Pierre Lees du comité de soutien.

Jihad médiatique

Le procureur Guillaume Portenseigne est familier du "jihad médiatique". En février dernier, il était en charge d'une affaire impliquant un réseau de recrutement de candidats au jihad par Internet. Son réquisitoire insistait lourdement sur le "rôle central et déterminant" des sites jihadistes, affirmant que "bien d'autres cas" suivraient.

Au-delà de "la simple propagande", il avait qualifié cette "stratégie médiatique [d']arme de recrutement massive".

Les défenseurs d'Adlène Hicheur attendent désormais les réquisitions du juge d'instruction, Christophe Teissier. Il devrait les rendre d'ici la fin de la semaine. Les avocats d'Adèle Hicheur s'attendent à une ordonnance de renvoi, "à 99,99%" au vu de l'instruction, menée largement à charge. Adlène Hicheur encoure jusqu'à 10 ans de prison.

Il a déjà passé [plus de deux ans en détention provisoire](#), malgré de très nombreuses demandes de remise en liberté déposées par ses avocats et un état de santé fragile. Il sera très certainement maintenu en détention jusqu'à la date du procès. Ses avocats envisagent d'ores et déjà de contester cette décision.

Illustrations via FlickrR : [cc-by-ncsa] [InsideMyShell](#) [cc-by-ncsa] [Su morais](#)

Retrouvez [l'ensemble de nos articles](#) sur l'affaire Adlène Hicheur.

Mediapart a consacré [plusieurs articles](#) à cette affaire, dont un [entretien](#) avec Adlène Hicheur (réalisé par correspondance).

Derniers articles publiés

par [Jean-Paul Jouary](#)

Claude Guéant estime que «toutes les civilisations ne se valent pas». Jean-Paul Jouary lui répond, avec philosophie.

par [Nicolas Patte](#)

i>TELE et OWNI lancent aujourd'hui le «Véritomètre», une application web permettant à tous de vérifier, au quotidien, la parole politique des candidats à la pré-

UN COSTUME TERRORISTE REQUIS

sidentielle. Le citoyen n'est pas condamné à assister, passif, au petit théâtre des batailles politiques. Il peut aussi participer.

par [Andréa Fradin et Guillaume Ledit](#)

Facebook est accusé par le Parti socialiste de favoriser le candidat Sarkozy en le conseillant pour sa campagne. Un coup de pouce dont ne bénéficient pas les autres partis. Et qui s'explique par les bonnes relations que l'Elysée et la firme américaine entretiennent de longue date.

Anne-Sophie Bordry, [communication](#), [Dominique de Villepin](#), [Facebook](#), [fleur pellerin](#), [front de gauche](#), [Jean-Luc Mélenchon](#), [julien codorniou](#), [Nicolas Princen](#), [Nicolas Sarkozy](#), [Partis en ligne](#), [ps](#), [storytelling](#), [twitter](#), [UMP](#)

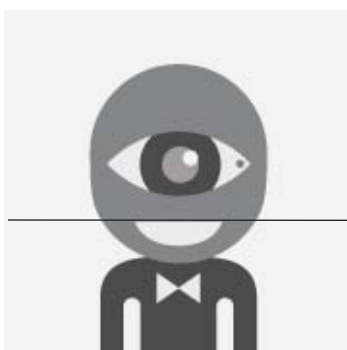
par [Benoit Le Corre et Ophelia Noor](#)

Emmaüs, créée par l'Abbé Pierre pour défendre les mallogés, ne fait pas que dans l'humanitaire. Propriétaire de 13 000 logements sociaux, sa filiale commerciale, Emmaüs SA Habitat, n'a rien à envier aux bailleurs privés. Hausses brutales des loyers, injonctions d'huissiers... OWNI a enquêté à Montreuil où Emmaüs demande l'expulsion de huit locataires.

par [Lionel Maurel \(Calimaq\)](#)

Le droit des marques et le droit de la propriété ont menacé le dernier Superbowl. L'évènement sportif, sorte de plus gros support publicitaire au monde, est l'enjeu de batailles juridiques de plus en plus féroces. Sa retransmission a provoqué une avalanche de plaintes et de menaces de procès.

L'auteur



Des études en Relations Internationales, une spécialisation en Analyse des Conflits et Construction de la Paix et j'atterris à OWNI en février 2011. Entre temps, j'ai travaillé pour La Voix du Nord et fait des stages à Libération, Le Monde 2, et à l'IFRI de Téhéran notamment.

En savoir +

Tags pour cet article:

, [AQMI](#), [CERN](#), [cyber-jihad](#), [jihad médiatique](#), [terrorisme](#)

Dans ce dossier



[> Pierre Alonso](#)

Il y a deux ans, un physicien du CERN d'origine algérienne, devenait le client idéal de l'antiterrorisme à la française et de sa communication. Aujourd'hui, le chercheur dort toujours en prison, sans émouvoir un système qui en a vu d'autres.

[> Pierre Alonso](#)

Deux ans après son arrestation, le physicien Adlène Hicheur devrait demeurer en détention provisoire pour des faits de terrorisme qui restent à prouver. Ses proches pointent les lacunes d'un dossier ficelé par l'antiterrorisme français.

[> Pierre Alonso](#)

L'instruction du dossier antiterroriste du physicien Adlène Hicheur n'a pas été clôturée mardi. Nouvelle pièce au dossier, l'interrogatoire par la police algérienne de son complice présumé n'apporte rien, et révèle de nouvelles anomalies.

UN COSTUME TERRORISTE REQUIS

> [Pierre Alonso](#)

Le procureur a rendu son réquisitoire dans l'affaire Adlène Hicheur, ce physicien du Cern accusé d'activités terroristes. Son renvoi en correctionnelle paraît des plus probables, malgré un dossier truffé d'incohérences et de faiblesses.

Voir les autres dossiers

Du même auteur:

La Mercenary International Corporation recrute. Créée en 2008 par Emeric Lhuisset, un jeune artiste français, cette vraie-fausse société militaire interroge notre rapport à la sécurité. Une incursion fictionnelle et artistique dans le monde clos du mercenariat.

Le collectif informel Anonymous s'attaque à la fachosphère. En Allemagne, en France ou aux Etats-Unis, les hacktivistes piratent les sites d'extrême-droite, qui répliquent parfois en se réclamant de la même bannière.

Mana Neyestani, caricaturiste iranien, est l'auteur d'*Une métamorphose iranienne*, à paraître le 16 février. Un témoignage rare, qui raconte ses démêlés surréalistes avec la sécurité d'État en Iran, à l'intérieur d'une prison secrète. Un récit tout en graphisme et second degré. À cause d'un dessin mettant en scène un enfant et un cafard, il a dû quitter son pays. Pour s'installer en France où il vit depuis un an.

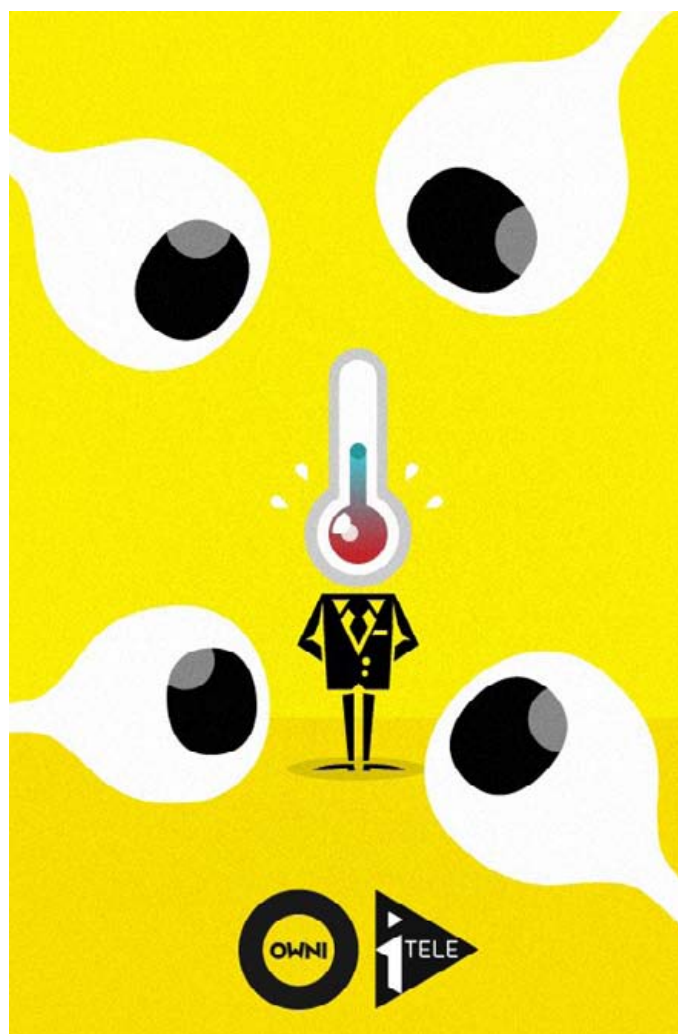
La semaine dernière, le chef du mouvement des Taliban au Pakistan aurait été tué par un drone américain qui survolait le pays, selon plusieurs sources sécuritaires. L'événement confirme la place prise par ces avions sans pilote armés, téléguidés à des milliers de kilomètres de distance, pour mener des campagnes d'assassinats à très haute altitude.

Le Conseil d'Etat a tranché. Par une note interne, l'office en charge des réfugiés en France exigeait d'opposer des refus aux «doigts brûlés», les demandeurs dont les empreintes sont illisibles. La note a été suspendue

par la plus haute juridiction administrative française, donnant raison aux associations de soutien.

Voir tous les articles

En une



[Nicolas Patte](#)

i>TELE et OWNI lancent aujourd'hui le «Véritomètre», une application web permettant à tous de vérifier, au [...]

Voir la une

UN COSTUME TERRORISTE REQUIS

Owني Éditions

Livres numériques,
Applications...



Breves

Sur Facebook

Sur Twitter

Follow